



## Votre Gestionnaire



### Téléphone

+33 5 61 00 12 66



### Email

commerce@insured.fr



### Adresse

12 rue Saint Antoine du T,  
31000 Toulouse

Document non contractuel. Franchise Plus est une marque de la société INSURED Services SAS.  
INSURED Services, SAS au capital de 300 000 €  
RCS Toulouse 793 993 890 – organisme certifié URS ISO 9011  
Siège social : 12 rue Saint Antoine du T 31000 Toulouse - Tél. 05 61 00 12 65 - Fax 05 61 00 12 68 - www.insured.fr  
Courtier gestionnaire grossiste en assurance (art. L.520-1, II, 1°, b du Code des assurances) sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise au 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09  
N° ORIAS 14 000 256 www.orias.fr  
Le nom des compagnies avec lesquelles INSURED Services travaille est disponible sur simple demande.

## Votre Courtier Diffuseur

code 09051556

Cabinet LASSUREUR

5 passage MARCILLY

71100 CHALON SUR SAONE

TEL 0950 220 200

conseil@loyersimpayes.com

# Franchise *Plus*

## La solution exclusive pour les Administrateurs De Biens franchisés

Garantie Loyers Impayés • Détériorations Immobilières • Vacances Locative • Multirisque PNO/CNO

Le vrai taux de l'excellence, réservé aux professionnels franchisés

# Taux max 1.90 %\*

\* Pour un portefeuille ayant minimum 100 lots à assurer

## □ Les Garanties

### Garantie Loyers Impayés

Couvre les pertes préjudiciaires et le non paiement ou non respect du préavis en cas de départ furtif du locataire.

### Protection Juridique

Couvre toutes les actions en recours et la défense des propriétaires bailleurs pour tout conflit hors L.I. et D.I.

### Détériorations Immobilières

Couvre les frais de remise en état.

### Vacance Locative

La Vacance Locative couvre la période de vide locatif entre deux locataires.

### Propriétaire Non Occupant (garantie annexe)

La multirisque PNO a été conçue pour les propriétaires qui souhaitent couvrir leurs biens locatifs. Elle complète les garanties de l'assurance de la copropriété et de celle du locataire. La PNO couvre les dégâts liés aux incendies, inondations, catastrophes naturelles et technologiques, événements climatiques.

## □ Les Avantages

### Taux Attractifs

Des taux compétitifs et pérennes pour chaque garantie

### Gestion Dédiaée

Votre gestionnaire dédié répond à toutes vos interrogations

### Service IZY LOC

Votre Visa Sérénité pour la certification de vos dossiers locataires (voir ci-dessous pour plus de détails)

### Outil de gestion en ligne

Un accès extranet vous permet de gérer votre portefeuille en toute autonomie :

- Calcul d'éligibilité des futurs locataires
- Consultation des lots assurés
- Déclaration de sinistre
- Suivi en temps réel du traitement des dossiers (indemnisations, actions amiables, contentieux)

## □ Le Tableau de Garanties

| Garanties   | Montant max/sinistre dans la limite du plafond global : 80 000 €   |   |
|---|--|---|
|   | Franchises   | Montant max/sinistre  |
| <b>Loyers Impayés</b> (charges comprises)<br>- Formule 1<br>- Formule 2<br>- Formule 3  | - Sans franchise<br>- Franchise de 1 mois<br>- Franchise de 2 mois   | Loyer maximum de 3.100 €/mois<br>- Sans limitation de durée<br>- Sans limitation de durée<br>- 16 mois de garantie, dans la limite du plafond de 18 600 € par sinistre                                  |
| <b>Détériorations Immobilières</b> , dommages matériels et perte de location consécutive  |  | 9 500 € par sinistre  |
| <b>Frais de contentieux</b> , serrurier, garde meubles et déménagement  | Sans franchise, lorsque le bail prévoit un dépôt de garantie d'au moins un mois ou franchise d'un mois de loyer hors charges d'origine en l'absence de dépôt de garantie | Contentieux lié aux Loyers Impayés : dans la limite du plafond de garantie des Loyers Impayés<br>Contentieux lié aux Détériorations Immobilières : dans la limite de 150€ par locataire et par sinistre |
| <b>Loyers impayés</b> , après départ prématuré, décès du locataire  |  | Jusqu'à récupération des locaux vides, dans la limite de la part de préavis non effectuée et non réglée des loyers  |
| <b>Protection juridique dans le cadre du bail</b> , (hors Loyers impayés et Détériorations immobilières)  | Seuil d'intervention 230 € par litige  | 16 000 € par litige   |
| <b>Garantie optionnelle soumise à conditions volumétriques</b><br>Absence de locataire (loyers hors charges)<br>- Formule 1<br>- Formule 2<br>- Formule 3 | Franchise de 1 mois  | Dans la limite du plafond de 9 300 € par sinistre<br>- 3 mois à 100 % après franchise<br>- 2 mois à 100 % après franchise<br>- 1 mois à 100 % après franchise   |

## L'option IZY LOC

IZY LOC est un service qui vous accompagne tout au long de la vie de votre contrat en vous offrant une aide sur l'ensemble des interrogations qui pourraient être soulevées.



### IZY LOC Certification

Certification et archivage de vos dossiers



### IZY LOC Déclaration

Aide à la déclaration de votre sinistre



### IZY LOC Transfert

Aide au transfert de vos lots



### Un Service Réactif

Une réponse à J+1 !